

Image not found or type unknown



## Installation du telephone à une parente ayant un tuteur

Par **rivarol**, le **07/08/2010** à **14:27**

Bonjour, je me permets de vous écrire car une de mes cousines, très âgée, n'a pas le téléphone; Son tuteur ne souhaite pas le lui en installer un car paraît-il trop onéreux. Cette personne âgée vit dans une maison de retraite. Je souhaiterais lui faire installer le téléphone; je paierai bien entendu l'installation et l'abonnement ainsi que les communications. La maison de retraite ne s'y oppose pas; le tuteur peut-il s'y opposer et si oui dans quelles mesures ?  
Merci de votre réponse  
à vous  
la